

COMMUNE DE LIEU-SAINT-AMAND

PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt huit septembre à dix huit heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt et un septembre, s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de M. Jean-Michel DENHEZ, Maire.

Etaient présents : Jean-Michel DENHEZ, Stéphane MER, Catherine KASPRZYK, Hervé DENHEZ, Chantal HAZARD , Sébastien WALLET, Gilbert MERIAUX, Jean-Paul PETIT, Isabelle MILLET, Isabelle DETOURNAY , , Karine DESON, Hervé DANGREUX,

Procuration : Sandrine RAOUT à Stéphane MER

Membres absents : Sandrine RAOUT, Ludivine TISON, Jérôme AVONTS

Hervé DENHEZ est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

URBANISME

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

☞ Mme Thérèse MERLIOT de Lieu Saint Amand à SCI BRS IMMO d'Avesnes le Sec - 32 rue Pasteur - Parcelle A 785 - 454 m²

☞ Mr Elias SOETHOFF de Lieu Saint Amand à Mr et Mme SCIUCCO Lorenzo de Saint Hilaire lez Cambrai - Parcelle A 401 - 6 rue Gustave Ansart - 242 m²

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

FINANCES

SUBVENTIONS

- Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :
 - 1 500€ au volley ball à la demande de l'association. Cette somme sera déduite de la subvention allouée en 2023.
 - 3 000 € à l'harmonie municipale pour le centenaire de l'association.
 - 1 200 € à Solidarité partage pour l'organisation du marché de Noël (manège et stand photo avec le père Noël)

Votants : 13	Exprimés : 13
Pour : 13	Contre : 0 Abstention : 0

MARCHES PUBLICS

- Marché à bons de commande « Divers travaux de voirie » :

Vu le rapport d'analyse des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande pour divers travaux de voirie sur le territoire de la commune pour deux ans plus une année optionnelle si le montant du marché n'est pas atteint au bout de deux ans avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS à Marly.

Votants : 13	Exprimés : 13
Pour : 13	Contre : 0 Abstention : 0

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil fixe les tarifs de location des salles à partir du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'il suit :

Du 1^{er} avril au 30 septembre (tarif été)

Salle JEAN FOURMENTRAUX

Week-end du vendredi 17h30 au lundi 14 h 450 €

Par journée supplémentaire 150 €

Salle Yves Montand

-	<u>Lieu-St-Amand</u>	<u>Extérieurs</u>
Vin d'Honneur à la journée de 8 h à 20 h	100 €	200 €
Week-end du vendredi 17h 30 au lundi 14 h	300 €	500 €
Par journée supplémentaire	130 €	200 €

Du 1^{er} octobre au 31 Mars (tarif hiver)

Salle JEAN FOURMENTRAUX

Week-end du vendredi 17h30 au lundi 14 h 550 €

Par journée supplémentaire 150 €

Salle Yves Montand

-	<u>Lieu-St-Amand</u>	<u>Extérieurs</u>
Week-end du vendredi 17h 30 au lundi 14 h	350 €	550 €
Par journée supplémentaire	130 €	200 €

Les associations et toutes personnes qui bénéficient de la gratuité des salles paieront 100€ par location en période hivernale pour la participation aux dépenses d'énergie.
Le prêt des salles pour les assemblées générales des associations restera gratuit.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Le Conseil fixe les tarifs de concession cimetière ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Concession trentenaire : 50€/m²

Concession cinquantenaire : 80€/m².

Les concessions ne sont attribuées qu'aux habitants de Lieu Saint Amand.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	

TRAVAUX

EGLISE

- Les photos prises par l'entreprise montrent que la charpente du clocher est dans le même état que le reste de la charpente, à savoir en très mauvais état. Le clocher devrait être fini début décembre. Les travaux de désamiantage du reste de la couverture devraient être réalisés à la suite. Un buchage est prévu l'arrêt des travaux de fin d'année.

PARKING SALLE FOURMENTRAUX

- Les travaux avancent dans les temps prévus. Le béton désactivé et les dalles qui délimitent les parkings doivent être posés fin novembre - début décembre. L'abri fumeur prévu dans le projet sera également fini fin novembre. L'extension du local vaisselle devrait être terminée avant les vacances de Noël. Cependant, l'entreprise ne pourra pas finir les travaux avant l'année prochaine à cause des délais importants pour la livraison du portail et des clôtures de façade. Un avenant de prolongation de délai devra donc être fait pour ce marché public.

MICRO CRECHE

- Le conseil décide de continuer le projet de micro-crèche qui avait été présenté lors de la dernière réunion. Un sondage oral a été fait auprès des assistantes sociales.
Toutes les subventions qui pourront être obtenues pour ce projet seront demandées.

Votants : 13	Exprimés : 13		
Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 1 (Isabelle MILLET)	

INTERCOMMUNALITE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Etant donné que le plan local d'urbanisme intercommunal doit être modifié, le conseil décide de demander un changement de zone pour que la société LECLERC puisse exploiter un terrain proche de son magasin.
- D'autres changements envisagés ne rentrent probablement pas dans le cadre d'une modification. Il faudra malheureusement attendre une révision qui se fera sans doute dans les années futures.

FESTIVITES

FESTIVITES A VENIR

- Un rappel est fait sur les festivités à venir : Beaujolais nouveau au marché, marché de Noël, descente de saint Nicolas, Noël des associations, tournée du père Noël

JEUNESSE

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

- La rédaction de la charte et du protocole est en cours. Ils seront transmis au conseil municipal pour approbation et l'information paraîtra au premier bulletin municipal de 2023.

QUESTIONS DIVERSES

REPAS DE SAINT ELOI

- Le conseil municipal décide de maintenir le repas de saint Eloi du personnel communal et de le financer à hauteur de 50€ par membre du personnel actif et retraité présent au repas. La salle Yves Montand sera toujours mise à leur disposition le premier mercredi de décembre et l'après-midi sera offerte au personnel qui participe au repas.

Votants : 13	Exprimés : 13	
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0